



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-98783>

Département(s) de publication : **75, 78, 94, 92, 91**

Annonce n° **24-98783**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de mise en place et de gestion d'un service de covoiturage spontané en Île-de-France

Description : Il est conclu sous la forme d'un accord-cadre composite mono-attributaire. Il ne comporte pas de minimum mais un maximum en valeur conformément aux dispositions des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-5 du code de la commande publique. Il pourra donner lieu à l'émission de bons de commande. Il ne comporte pas de tranche. L'accord-cadre de comporte pas de minimum mais un maximum en valeur de 6 400 000 € HT pour la période initiale de 36 mois, de 12 300 000 € HT pour période de reconduction 1 d'une durée de 30 mois, et de 20 300 000 € HT pour la période de reconduction 2 d'une durée de 30 mois également. Île-de-France Mobilités (IDFM) s'est donc engagée dans une politique ambitieuse de développement du covoiturage spontané pour répondre aux enjeux de mobilité durable et de réduction des émissions de CO2 dans la région francilienne. Le marché de prestations de mise en place et de gestion d'un service de covoiturage spontané en Île-de-France, s'étend sur une durée de 96 mois (8 ans) et est conclu en tant que « pouvoir adjudicateur ». Cette durée se justifie par plusieurs éléments fondamentaux liés à la nature du projet, ses exigences techniques et opérationnelles, ainsi que les investissements nécessaires conformément aux dispositions de l'article L2125-1 du Code de la Commande publique. Ces éléments sont détaillés à l'article 1.2 du CCAP. L'ensemble des prestations sont décrites au sein du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent accord-cadre.

Identifiant de la procédure : 696f8e88-b67b-4039-b581-7d945245424c

Identifiant interne : 2024-032

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est passé dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-1, R. 2124-2 1°, R. 2131-16 à R. 2131-18 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72268000 Services de fourniture de logiciels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 39,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de mise en place et de gestion d'un service de covoiturage spontané en Île-de-France

Description : Le présent marché a pour objet : - La réalisation des études d'opportunité relatives à la mise en oeuvre éventuelle de l'ensemble des lignes présélectionnées qui figurent en annexe du CCTP. - La réalisation, le cas échéant, d'études d'opportunité complémentaires dans l'hypothèse où Île-de-France Mobilités décidait de compléter la liste initiale. - La réalisation des études de faisabilité relatives à la mise en place de lignes pour lesquelles les études d'opportunité auront confirmé l'intérêt. Le choix des lignes dont la faisabilité sera à étudier sera du ressort d'Île-de-France Mobilités. - La fourniture, l'installation et la mise en service de tous les équipements nécessaires au fonctionnement des lignes dont Île-de-France Mobilités aura décidé le déploiement. - L'exploitation, la maintenance, l'animation (portée à connaissance, incitation à l'usage, fidélisation des usagers...) et le suivi opérationnel (reporting...) relatifs au fonctionnement de ces mêmes lignes. - La fourniture d'une application mobile de covoiturage adaptée pour Île-de-France Mobilités sur la base de l'application native du Titulaire, adossée à une infrastructure technique (API, webservice...) fournie et opérée par le Titulaire. L'ensemble des prestations sont décrites au sein du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent accord-cadre.

Identifiant interne : 2024-032

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72268000 Services de fourniture de logiciels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71311200 Services de conseil en matière de systèmes de transport

Options :

Description des options : Le marché est conclu à compter de la date de notification pour une durée de trente-six (36) mois. A l'issue de cette première période d'exécution, il pourra être reconduit deux (2) fois pour une nouvelle période de trente (30) mois. Conformément à l'article R2112-4 du code de la commande publique, la reconduction est tacite et le Titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction. De plus, dans le cas où un bon de commande en préparation entraînerait l'atteinte du montant maximum de l'accord-cadre avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse de l'Acheteur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de vingt-quatre (24) mois maximum). Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de ne pas reconduire le marché par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire du marché. La durée globale du marché ne peut en aucun cas dépasser quatre-vingt-seize (96) mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 96 Mois

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du code de de la commande publique, le présent marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires, passé sans mise en concurrence ni publicité préalable. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 39,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché est traité à prix unitaires et ne comporte pas de tranche. Les prestations du marché seront principalement exécutées selon les modalités d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande au sens des articles R2162-2, R2162-4 2° et R2162-5 du code de la commande publique. Les bons de commandes seront exécutés dans les conditions fixées à l'article R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Par ailleurs, le titulaire s'engage à réaliser l'ensemble des prestations commandées par le pouvoir adjudicateur. Dans l'hypothèse où le Titulaire est dans l'impossibilité d'exécuter tout ou partie de la prestation dans les délais et conditions demandées par l'Acheteur pour une mission donnée, l'Acheteur se réserve le droit de passer commande auprès d'un autre opérateur économique, tout en faisant supporter l'éventuel surcoût au Titulaire défaillant (article 54 du CCAG-TIC). Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'Acheteur a décidé d'inclure dans cet accord-cadre (Cf. CCAP de l'accord-cadre) une clause sociale obligatoire favorisant l'accueil de jeunes en stage dans l'entreprise. Le Titulaire s'engage à réaliser une action dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre. Le stage doit offrir une expérience professionnelle aux jeunes et contribuer à valoriser leurs parcours de formation ou d'insertion pour une meilleure entrée sur le marché du travail.

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Candidature sous la forme du DUME en renseignant : - La partie IV- C 1b) : les prestations principales de même nature réalisées sur les 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette liste peut être complétée par l'expérience datant de plus de 3 ans ****, - la partie IV - C6) : Les titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ ou des cadres de l'entreprise; - la partie IV - C8) : Les effectifs moyens annuels et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années ; - la partie IV - C9) : La déclaration concernant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; Pour les soumissionnaires dans l'impossibilité, en raison de leur création récente, de produire la liste susmentionnée, il est demandé de compléter la rubrique suivante : Candidature hors DUME : Le candidat remet une lettre de candidature présentant les membres du groupement (formulaire DC1 ou équivalent) le cas échéant, les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ainsi qu'une déclaration du candidat, formulaire DC2 (un par membre du groupement) le tout accompagné des pièces énumérées dans le règlement de la consultation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Candidature sous la forme du DUME en renseignant : - La partie IV - A1) : Inscription au registre du commerce; - La partie IV - B1a) : Chiffre d'affaire annuel "général" des 3 dernières exercices ; - La partie IV - B 2a) : Chiffre d'affaires annuel "spécifique" dans le domaine d'activité couvert par le marché des 3 derniers exercices. Candidature hors DUME : Le candidat remet une lettre de candidature présentant les membres du groupement (formulaire DC1 ou équivalent) le cas échéant, les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ainsi qu'une déclaration du candidat, formulaire DC2 (un par membre du groupement) le tout accompagné des pièces énumérées dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère C1 - Moyens humains évalué sur 10 points sur la base des éléments demandés dans le cadre de l'article 6.2 du règlement de la consultation. Il est composé de sous-critères également précisés dans l'article 7.1 du règlement de la consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Critère C3 Prix Apprécié sur la base de la somme des montants forfaitaires TTC indiqués le détail quantitatif estimatif (DQE).

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère C2 - Valeur Technique évalué sur 70 points sur la base des éléments demandés dans le cadre de l'article 6.2 du règlement de la consultation. Il est composé de sous-critères également précisés dans l'article 7.1 du règlement de la consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 70

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_FijRyzxp1s

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Conformément à l'article R.2191-7 du Code de la commande publique, le paiement de l'avance est conditionné par la constitution préalable d'une garantie à première demande spécifique, s'engageant à rembourser, s'il y a lieu, le montant de l'avance consentie d'un montant équivalent à l'avance toutes taxes comprises. Cette garantie à première demande est libérée à la fin de la résorption de l'avance. La garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Date limite de réception des offres : 23/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/09/2024 à 10:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Elle est réservée aux personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de l'établissement et en conformité avec les règles internes de ce dernier.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les informations relatives au marché 2024-032, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution de l'accord cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : Paris

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Pays : France

Adresse électronique : piple.miah@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +33181700512

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 1536b19f-70e3-43f7-885f-aabd4179f7da-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : Le présent avis rectificatif vise à proroger la date limite de remise des offres au 23/09/2024 à 17h. La date limite de demande d'informations complémentaires prévue au 18/08/2024 à 17h a été retirée. La date d'ouverture a été modifiée au 24/09/2024 à 10h00.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : be33726d-ed0b-4155-846d-e00bae6a3703 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/08/2024 à 12:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/08/2024